

**M. Bell:** Aux oubliettes.

**Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, le ministre n'est pas censé être à la Chambre ce matin, mais il devrait y être lundi. Je me demande si le député était lui-même à la Chambre hier, car je crois me souvenir qu'on a alors répondu à la question.

**Des voix:** Non.

### LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

#### LA CONFÉRENCE CONSTITUTIONNELLE—LA PRÉSENCE D'OBSERVATEURS DE L'OPPOSITION—LES EXPOSÉS DE POSITION

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre au sujet de la prochaine conférence constitutionnelle qui doit débiter le 10 février. Je voudrais savoir quand nous obtiendrons des renseignements au sujet des observateurs du gouvernement et de l'opposition qui assisteront à la conférence. En outre, quand rendra-t-on publics les exposés de position du gouvernement fédéral, que nous voudrions étudier avant le début de la conférence?

**Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre):** Touchant les observateurs, une décision avait été prise pour la conférence de décembre et je crois me souvenir que la même décision sera appliquée pour la prochaine. Mais je vérifierai. Quant à la deuxième question, nous avons suivi la même procédure qu'antérieurement, c'est-à-dire la date alors fixée. Le secrétariat a écrit aux provinces pour proposer deux dates, une pour la publication du rapport de la commission permanente des représentants et une autre pour la publication des exposés de position des divers gouvernements. Je n'ai pas encore obtenu de réponse, mais je sais que ces lettres ont été expédiées cette semaine ou la semaine dernière.

**M. Lewis:** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre se souvient-il des jours proposés par le secrétariat?

**Le très hon. M. Trudeau:** Oui, en ce qui concerne les mémoires ou les exposés de position des gouvernements. C'est le vendredi précédant la conférence. Nous avons arrêté ce jour-là en décembre dernier. Quant à la date réservée pour le comité permanent des fonctionnaires, ce point technique concerne

plutôt le secrétariat que le gouvernement fédéral. Je crois, cependant, qu'on a proposé des dates précédant d'une semaine ou de cinq jours la présentation des documents des gouvernements respectifs, ce qui pourrait donc être le lundi avant ce vendredi-là.

### LES COMMUNICATIONS

#### LES NÉGOCIATIONS ENTRE LA FRANCE ET LE QUÉBEC AU SUJET DES SATELLITES

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre sur l'un des aspects non sociaux des entretiens en cours à Paris. Peut-il nous dire si l'on tient le gouvernement canadien au courant des négociations entre les gouvernements de France et du Québec, portant sur la coopération quant aux satellites de télécommunication et si le gouvernement canadien considère que le secteur des communications est visé par l'accord-cadre de 1965?

**Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je préférerais qu'on pose la question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Mais je veux bien vous dire ce que j'en sais. Je ne crois pas que nous ayons été informés des questions qui feront l'objet des entretiens; le ministère doit être renseigné là-dessus. Nous présumons, et notre attitude se fonde là-dessus, qu'il ne s'agit que d'entretiens visés par l'accord-cadre. Le député me demande aussi si, à mon avis, les communications sont visées par cet accord. Je ne crois pas qu'elles le soient, mais c'est une simple supposition. Il faudrait poser la question au ministre, qui se renseignerait.

### LA DÉFENSE NATIONALE

#### LES DISCUSSIONS SUR LA STRATÉGIE ET L'APPROVISIONNEMENT

**M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Défense nationale. Mercredi dernier, en réponse à une question du député de Malpègue (M. MacLean), le ministre a dit que le chef d'état-major s'intéressait surtout, pendant son voyage en France, à recueillir des manuels de formation en français que les forces canadiennes aimeraient obtenir pour le Canada. Le ministre me dirait-il s'il s'agit de manuels canadiens traduits en français, ou de manuels français qui serviront dans les forces canadiennes, et si ces derniers tiennent compte de nos méthodes de formation?